

ALBUM PHOTOS DE LA CEREMONIE SOLENNELLE DE PRESTATION DE SERMENT



Vision **CEMAC**



Faire de la CEMAC en 2025 un espace économique intégré émergent, où règnent la sécurité, la solidarité et la bonne gouvernance, au service du développement humain

Publication de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale N° 007 de Septembre 2012
Avenue des Martyrs - Bangui-RCA - B.P. 969 - Tél. +236 21 61 47 81 / +236 70 55 50 45 Email : dyingra@cemac.int - site : www.cemac.int



CEMAC **UNE ALTERNANCE DOUCE
POUR LE RENOUVEAU
COMMUNAUTAIRE**

FOCUS SUR LES PRIORITÉS : Application effective des textes fondamentaux, Liberté de circulation, Accélération des réformes, Passeport CEMAC, Air CEMAC et le PER

A LIRE DANS CE NUMÉRO : Les comptes-rendus des cérémonies de prestation de serment à Ndjamena et de passation de service à Bangui



Passer des intentions aux actes

Le nouveau Président et la nouvelle vice-Présidente de la Commission de la CEMAC ont été officiellement investis dans leurs nouvelles fonctions. C'était à N'djaména, le 28 août 2012, au cours d'une audience solennelle de la Cour de Justice Communautaire de la CEMAC qui siège dans la capitale tchadienne. En présence du Président tchadien, SE Idriss Deby Itno, du Secrétaire Général de la CEEAC, du Premier Ministre Equato-guinéen, du corps diplomatique accrédité à N'djaména et de nombreux responsables et fonctionnaires de la CEMAC.

La prestation de serment de Pierre Moussa et de Rosario Mbasogo marque ainsi une étape importante pour l'entrée en fonctions des nouveaux patrons du gouvernement de la CEMAC. Elle permet de donner l'onction légale aux actes que vont poser les deux hauts responsables de l'Exécutif de la Commission. Le processus de changement à la tête de la Commission a connu l'ultime étape le 5 septembre 2012 à Bangui, en RCA, où sont installés les bureaux de la Commission. Dans ses premières sorties depuis sa nomination, le Président de la Commission s'est engagé à faire de la CEMAC une institution « enracinée dans nos cœurs, attentive à tous, ouverte, de gestion saine, répondant aux attentes et besoins de chacun de concitoyens ».

Les dossiers qui attendent le nouveau Président sont tous chauds. Mais il y a l'urgence à rendre concrète et palpable l'intégration dans l'espace CEMAC. Il s'agit en d'autres mots de permettre aux 44 millions d'habitants de cette zone d'aller d'un Etat à un autre sans contrainte majeure. La matérialisation de ce processus repose sur l'effectivité du passeport CEMAC biométrique en chantier depuis une quinzaine d'année. Bref, il faut passer du discours de bonnes intentions aux actes. Le faisant, la CEMAC sera plus crédible auprès des peuples qui la composent.

La nouvelle hiérarchie de la Commission affiche sa volonté de mettre en application les résolutions du dernier sommet des chefs d'Etat qui ont constaté une certaine somnolence du processus d'intégration et dans l'application des réformes de l'Institution. En vous proposant de découvrir le nouveau tandem de l'Exécutif de la Commission, ce numéro spécial vous fait vivre les cérémonies de prestation de serment et de prise de fonction officielle des deux responsables de l'Organisation Communautaire. ■

La Rédaction

P.3 Pierre MOUSSA et Rosario MBASOGO investis

P.4 Discours-programme du Président de la Commission de la CEMAC

P.7 Le Renouveau Communautaire

P.8 Qui sont les nouveaux chefs de l'Exécutif de la Commission de la CEMAC?

P.10 Allocution du Premier Président de la Cour de Justice Communautaire

P.12 Le Vice-Président sortant remet la clé à la nouvelle équipe

P.13 Conférence de presse du Président et de la Vice-Présidente de la Commission

P.15 Des chantiers urgents

P.16 Album photos de la cérémonie solennelle de prestation de serment

EQUIPE DE REDACTION

Directeur de Publication: Pierre MOUSSA,
Président de la Commission

Rédacteur en Chef: David YINGRA, Directeur de la
Communication

Membres:

- Cabinet du Département du Marché Commun
- Cabinet du Département de Politiques, Economiques, Monétaires et Financiers
- Cabinet du Département des Droits de l'Homme, de la Bonne Gouvernance et du Développement Humain et Social
- Cabinet du Développement des Infrastructures et du Développement Durable

Studio de Création: OpenAfriki S.A
(+237) 33 77 31 81

Impression: PIXELS SARL
(+237) 33 43 01 19

Pierre MOUSSA et Rosario MBASOGO investis

Le nouveau Président et la vice-Présidente de la Commission ont prêté serment le 28 août 2012 devant la Cour communautaire de Justice de la CEMAC à N'djaména.



Le Président Idriss DEBY ITNO entouré du Président et de la Vice-Présidente de la Commission ainsi que des membres de la Cour Communautaire.

Nommés par acte additionnel du Président en exercice de la CEMAC le 08 août 2012, conformément aux résolutions de l'onzième conférence des chefs d'Etat de la CEMAC, les nouveaux Président et la vice-Présidente de la Commission ont reçu depuis le 28 août 2012 dernier les pouvoirs légaux pour exercer leurs fonctions. Conformément aux dispositions du traité créant la CEMAC, Pierre Moussa et Rosario Mbasogo Kung Nguidang ont prêté serment devant la Cour Communautaire de Justice de la CEMAC réunie au grand complet dans la salle des conférences du ministère tchadien des Affaires étrangères et de l'Intégration africaine. Une audience solennelle rehaussée par la présence du Président de la République du Tchad, Idriss Deby Itno, représentant ses pairs de la sous-région. Les deux pays à l'honneur, le Congo et la Guinée équatoriale ont envoyé à N'djaména, chacun, une impressionnante délégation conduite respectivement par Jean-Baptiste Ondaye, Secrétaire général de la Présidence de la République congolaise et Vicente Ehate Tomi, Premier Ministre équato-guinéen. L'arrivée du Président tchadien à 10h déclenche le rituel de prestation de serment. Les treize juges qui composent la Cour, conduits par le

PremierPrésident, Jean Mongo Antchouin, font leur entrée. L'audience solennelle s'ouvre avec les réquisitions préliminaires de l'Avocat général. Georges Tatyqui demande à la Cour d'accueillir les deux récipiendaires qui entrent sous les ovations de l'assistance. Le greffier audienier donne la lecture des actes de nomination de deux Grands commissaires de la CEMAC. L'Avocat général revient à la charge pour ses réquisitions définitives. Dans le portrait qu'il fait du nouveau Président de la Commission, Georges TATY présente Pierre Moussa comme un homme d'Etat qui a servi son pays avec passion, dévouement et loyauté. L'Avocat se félicite au nom de la Cour du choix de cet homme d'expérience, illustre la volonté et l'attachement du Président Congolais à la réussite du processus d'intégration sous-régionale. Le magistrat de la Cour voit en l'avènement de Rosario Mbasogo Kung Nguidang un honneur fait à la jeunesse et surtout à la femme africaine. Il s'agit tout simplement de l'avis de Georges Taty, de l'application du « genderequity » au sein de la CEMAC. Avant de demander à la Cour de recevoir les serments de ces deux candidats, le magistrat a demandé à Pierre Moussa d'avoir la même passion

et le même engagement pour faire aboutir les chantiers de la CEMAC dont les plus emblématiques sont la mise en circulation du passeport CEMAC biométrique, la réalisation d'un réseau routier intégrateur et le démarrage des activités de la compagnie aérienne Air CEMAC afin de faciliter le brassage entre les populations et multiplier les échanges économiques et culturels entre les Etats.

En clôturant ses réquisitions, l'Avocat général a souhaité que Pierre Moussa et Rosario Mbasogo Kung Nguidang fasse de la CEMAC « notre maison commune notre avenir », en la rendant crédible, en améliorant les conditions de vie des populations et en créant « une identité collective au-dessus des appartenances nationales ».

Dans leurs serments, le nouveau Président et sa vice-Présidente se sont engagés à « exercer fidèlement et honorablement leurs fonctions, sans trahir la volonté des chefs d'Etat et les aspirations des peuples de la CEMAC ». Avant de les renvoyer à l'exercice de leurs fonctions, le Premier Président de la Cour leur demande de veiller à la mise en œuvre de la politique communautaire inspirée par les Chefs d'Etat, exprimée dans les traités, les conventions et les actes de la réforme. Sur ce point, il les exhorte à « aller au combat pour le développement harmonieux de l'Afrique centrale ». Malgré l'immensité de la tâche qui incombe au nouveau Président, Jean Mongo Antchouin ne doute pas de la capacité de Pierre Moussa à relever les défis. Lui qui, révèle-t-il a activement participé aux réformes au sein des Institutions de la Communauté.

Cette audience solennelle de prestation de serment vaut acte de prise de service. Depuis cette date, les deux nouveaux hauts responsables de la Commission de la CEMAC peuvent légalement exercer leurs fonctions. Mais pour occuper leurs sièges à Bangui en RCA, ils devaient attendre le 5 septembre 2012 pour la passation de service. ■

S.E.M. PIERRE MOUSSA DECLINE SON PROGRAMME D'ACTION DANS UN DISCOURS LORS DE LA CEREMONIE OFFICIELLE DE PRISE DE FONCTION

**Excellences, Messieurs les Ministres d'Etat ;
Mesdames et Messieurs les Ministres ;
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations Internationales ;
Madame et Messieurs les Membres de la Commission de la CEMAC ;
Messieurs les Chefs des Institutions spécialisées de la CEMAC ;
Messieurs les Membres du Comité inter-états ;
Mesdames et Messieurs ;
Distingués invités ;**

Vous avez accepté de quitter, pendant quelques instants, vos multiples obligations pour répondre favorablement à notre invitation et rehausser de votre présence l'éclat de la présente cérémonie.

Soyez remerciés pour tant de sollicitude, pour tant de disponibilité. Merci aussi d'avoir, par votre présence ici, témoigné de votre volonté de poursuivre votre soutien à l'affermissement du processus d'intégration de l'Afrique Centrale, au moment où le Président et la Vice-présidente de la Commission, nouvellement nommés, prennent officiellement leurs fonctions.

La Vice-présidente et moi-même voyons en cet acte de votre part, le gage de la foi et de l'intérêt que chacun d'entre vous a dans notre Organisation. Permettez-moi de vous en exprimer notre profonde gratitude.

Soyez assurés, en retour, de notre disponibilité totale ainsi que de celle de l'ensemble des membres de la commission et de son personnel.

Mesdames et Messieurs,
Distingués invités ;

La cérémonie qui nous réunit aujourd'hui marque une étape majeure dans l'histoire de



l'intégration de notre Communauté. Elle va bien au-delà du caractère protocolaire associé à l'entrée en fonction de nouveaux responsables nommés à la tête de l'exécutif de notre Institution Communautaire. Elle revêt, à mon avis, une portée plurielle et conforte, de manière officielle, l'affirmation de la mutation des organes de la CEMAC, décidée en mars 2006 à Malabo et lancée en avril 2007 à N'Djamena, notamment avec la transformation du Secrétariat Exécutif en Commission et l'élargissement du Gouvernement de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC).

Cette mutation, faut-il le rappeler, est elle-même, l'aboutissement d'un long processus entamé depuis 1999, parfois laborieux, mais toujours passionnant, au cours duquel ont été examinés, étudiés, discutés et adoptés les textes régissant les organes directeurs de toutes les composantes actuelles de la CEMAC. Cette mutation, faut-il également le redire, a porté d'une part, sur la mise en place de la Cour de Justice Communautaire, du Parlement Communautaire, de l'Union Economique et de l'Union Monétaire ainsi que de leurs organismes spécialisés nouvellement créés ou hérités de l'ancienne UDEAC et mis

en harmonie avec les nouvelles normes communautaires. D'autre part, elle a consacré la création des Institutions nouvelles, à l'instar de la Cour des Comptes Communautaire, des agences d'Exécution de la CEMAC, avant de procéder à la transformation de certaines structures en institutions spécialisées de la CEMAC. Par ailleurs et surtout, cette réforme entreprise depuis maintenant cinq ans, en consolidant le socle institutionnel et réglementaire de la CEMAC, a également planifié l'avenir, à travers l'élaboration d'un Programme Economique Régionale (PER).

Mesdames et Messieurs ;
Distingués invités ;

Aujourd'hui, la CEMAC s'impose comme un cadre de référence légitime dans la dynamique de l'intégration en Afrique Centrale notamment du fait d'une histoire commune de ses Etats membres.

Elle offre par ailleurs l'image d'une communauté humaine, non seulement par la parenté, mais aussi par la transnationalité de ses nombreux groupes de peuplement qui induit des affinités culturelles naturelles.

La CEMAC présente ainsi une relative continuité du point de vue des

traditions humaines, des habitudes et des pratiques, notamment patrimoniales. Cette familiarité est à la base des mouvements importants de populations de part et d'autres des frontières, en dépit de politiques migratoires parfois restrictives des états.

Il s'agit là, comme je l'ai indiqué il ya quelques jours à N'Djamena, des acquis solides pour concevoir une stratégie de développement commune et véhiculer sereinement un message d'intégration.

Et ce n'est pas tout car, en outre, comme j'ai aidé à N'Djamena, la CEMAC dispose, pour l'approfondissement de son intégration :

- D'une volonté politique de plus en plus affirmée ;
- D'une monnaie commune crédible ;
- D'une Banque de développement réhabilitée ;
- D'un Secteur privé en mutation ;
- D'une Union Douanière en consolidation,
- D'un tarif extérieur commun en vigueur ;
- Des politiques sectorielles communes ;
- D'un Programme Economique Régional déjà adopté.

Par ailleurs, notre Communauté présente des performances macro-économiques enviables, dans un contexte international tourmenté.

En effet, comme je l'ai indiqué à l'issue de la prestation de serment à N'Djamena,

- Le taux de croissance de la CEMAC est estimé à 4,6% en 2011 et devrait avoisiner 6% en 2012 ;
- L'inflation est établie à 2,7 % en 2011 et devrait se situer autour de la norme communautaire de 3% en 2012 ;
- L'exécution des finances publiques, au cours de l'année 2011 s'est traduite par une amélioration de l'excédent budgétaire, base engagements, hors dons, qui s'est établi à +3,7 % du PIB ;
- La situation monétaire est confortable au 31 décembre 2011 et marquée

par une hausse des avoirs extérieurs nets, du crédit à l'économie et de la masse monétaire, et par un taux de couverture extérieure de l'émission monétaire établi de 100% en 2011.

Mesdames et Messieurs ;
Distingués invités ;

C'est donc en toute légitimité que la CEMAC vise à réaliser un développement harmonieux de l'ensemble des Etats membres pour un relèvement du niveau de vie de ses populations estimées à environ 44 millions d'habitants ;

Dans ce cadre, l'intégration de la CEMAC doit conduire à la création d'un marché commun et d'une union économique au plan régional. Les enjeux de ce processus sont



Une vue de la salle lors de la cérémonie officielle de passation de service

multiples :

-Il s'agit d'abord de la capacité de l'Organisation à respecter et traduire en actions concrètes les dispositions de ses textes fondamentaux et des principes sur lesquels elle a bâti ses missions ;

-Il s'agit ensuite de réduire l'hétérogénéité des économies de la région qui présentent encore de fortes disparités ;

-Il s'agit aussi et surtout de capitaliser, au niveau officiel des Etats, les flux commerciaux qui fournissent une base solide aux politiques d'intégration régionale. Le dynamisme des échanges frontaliers dans la CEMAC est en effet en contraste avec la modestie du commerce intracommunautaire dont

le taux est aujourd'hui estimé entre 3% et 4 % du commerce extérieur de la zone.

Il nous incombe maintenant, fort de tout ce qui précède, d'élaborer, pour notre mandat, une feuille de route et coordonner les activités de toutes les institutions communautaires pour refléter les performances macroéconomiques évoquées ci-dessus sur la vie quotidienne et le bien-être des populations.

Dans cette perspective, je me propose, en liaison avec l'ensemble des Etats membres ainsi que des institutions de la Communauté, de consolider les acquis et procéder à l'exécution de la première phase du PER.

Au plan réglementaire et institutionnel, la Commission veillera à l'application effective des textes communautaires, à l'impulsion de la bonne gouvernance au sein des institutions communautaires, à la restauration de la crédibilité de la CEMAC ainsi qu'à la mise en place des institutions nouvellement créées. Elle apportera, par ailleurs sa pleine contribution à l'approfondissement

des réformes institutionnelles en cours et au renouveau communautaire.

Dans les domaines monétaire, financier et bancaire, nos actions porteront sur la consolidation du mécanisme autonome du financement de la Communauté et sur la mise en place du fonds Emergence CEMAC. Nous accompagnerons par ailleurs la BEAC, la BDEAC et la COBAC dans leurs activités respectives. Nous serons aussi aux côtés de la COSUMAF pour promouvoir la culture boursière et poursuivre le rapprochement des deux marchés financiers de la zone, en liaison avec le Groupe de la BAD. Au titre de la consolidation du marché commun, un accent particulier sera mis sur :

-Les activités fiscal-douanières et la

DISCOURS DE S.E.M. Pierre MOUSSA (Suite et fin)

réduction des obstacles tarifaires et non tarifaires. Des diligences seront menées dans ce domaine pour la révision du Tarif Extérieur Commun ;

-La mise en œuvre effective de l'assistance administrative mutuelle entre les administrations des Etats membres ;

-L'effectivité des libertés de circulation et du droit d'établissement.

En ce qui concerne l'aménagement du cadre macroéconomique les initiatives engagées seront poursuivies à travers le renforcement de la coordination des politiques budgétaires. A cet égard, une attention particulière sera accordée à la redynamisation du dispositif de la surveillance multilatérale, la mise en œuvre des directives sur les finances publiques, l'harmonisation des statistiques macroéconomiques ainsi que les études prospectives et spécifiques.

En matière des politiques sectorielles communes, notre action portera notamment sur l'accompagnement des Etats dans l'exécution du réseau routier prioritaire adopté par la Conférence des Chefs d'Etat en janvier 2009, la poursuite et l'aboutissement

des négociations pour le lancement de la Compagnie Communautaire Air CEMAC.

Les négociations de l'Accord de Partenariat Economique entre l'Afrique Centrale et l'Union Européenne seront également relancées.

Mesdames et Messieurs, Pour accroître l'attractivité de notre espace sous-régional vis-à-vis des investissements directs étrangers, la CEMAC a évidemment besoin de paix, de sécurité et de stabilité, préalables absolus à la stimulation des échanges et de la croissance.

Distingués invités ; Les pays amis et les partenaires techniques et financiers multilatéraux mènent un travail important dans la réalisation des politiques sectorielles

de développement et le renforcement des capacités en Afrique Centrale.

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et représentants des Organisations Internationales, je voudrais ici exprimer la reconnaissance de la Commission pour vos soutiens multiformes à l'Afrique Centrale.

Nous pouvons vous donner l'assurance de notre disponibilité à renforcer notre collaboration pour la réussite de nos missions communes. Mesdames et Messieurs ;

Distingués invités ; Je voudrais maintenant me tourner vers les membres de la Commission sortante, arrivés au terme de leur mandat. Je voudrais vous dire, Chers Amis et Frères, dût votre modestie



Une vue de la salle lors de la cérémonie officielle de passation de service

en souffrir, que le travail abattu et les acquis de votre mandat sont puissants.

Je salue les efforts que vous avez entrepris, ainsi que l'ensemble du personnel de la Commission, toutes catégories confondues, du personnel d'appui au personnel de conception et d'encadrement.

Sans l'abnégation des uns et des autres, les résultats précités n'auraient pu être obtenus.

Mesdames et Messieurs, Distingués invités ;

Je voudrais à présent exprimer ma profonde gratitude aux autorités du pays hôte, la République Centrafricaine, en particulier au Chef de l'Etat, S.E.M François

BOZIZE YANGOUNVONDA, et à tout le peuple de ce pays, cœur de l'Afrique Centrale, qui n'ont jamais cessé d'accorder toutes les facilités nécessaires au bon fonctionnement de la Commission.

L'hospitalité du peuple centrafricain, fruit d'une culture séculaire, avait justifié, entre autres, le choix, depuis plus de quarante ans, de Bangui comme siège de notre Organisation. Qu'il vous plaise, Mesdames et Messieurs les Ministres, d'être les interprètes de notre reconnaissance et de notre disponibilité auprès du Chef de l'Etat.

Je voudrais également et très solennellement, adresser toute ma reconnaissance émue aux autorités des Etats membres, en particulier aux Chefs d'Etat, promoteurs clairvoyants de notre processus d'intégration, pour la confiance qu'ils ont placée en nos modestes personnes.

Comme au soir du 28 août dernier à N'Djaména, j'aimerais leur dire, à travers vous Mesdames et Messieurs les Ministres, et aussi par l'entremise de vos excellences Messieurs les Ambassadeurs des pays membres de la CEMAC, combien mon équipe est déterminée à mériter leur confiance.

C'est nourri de cette détermination que je me sens honoré de recevoir les clés de la Commission de la CEMAC. Enfin, muni des clés de la Commission de notre Organisation commune et assuré de vos soutiens multiformes, j'entends ouvrir toutes les portes qui mènent à la réalisation de l'ambition communautaire légitime de l'Afrique Centrale.

-Vive l'Afrique Centrale,
-Vive l'intégration de l'Afrique Centrale

-Vive la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale.

Je vous remercie de votre bienveillante et aimable attention. ■

Pierre MOUSSA

Bangui, le 5 septembre 2012

RENOUVEAU COMMUNAUTAIRE

Dans le cadre du banquet qui a suivi cette cérémonie de prestation de serment, le Président de la Commission a prononcé un toast dans lequel il a décliné les grandes lignes de son action à la tête de l'Institution communautaire. Pierre Moussa compte instituer un Renouveau communautaire à la CEMAC pendant son mandat. Cette nouvelle vision sera marquée par « l'esprit de service, avec le souci de faire une CEMAC enracinée dans nos cœurs, attentive à tous, ouverte, de gestion saine, répondant aux

attentes et besoins de chacun de concitoyens ».

La mission qu'entend se donner la nouvelle présidence de la Commission de la CEMAC comporte quelques déclinaisons-clés. Il s'agira selon le chef de l'Exécutif de la Commission d'assurer l'exécution du Programme Economique Régional (PER), d'approfondir les réformes en cours, de mettre en place les institutions nouvellement créées, de booster le financement de la communauté, d'affermir les libertés de circulation, de veiller à l'application des textes

communautaires, de rapprocher la communauté des populations et de poursuivre la réalisation des politiques sectorielles communes.

Dans sa posture, le Président compte passer des discours de simples intentions en actes afin de faire de la CEMAC une réalité vécue par les 44 millions d'habitants qui la constituent. Pierre Moussa entend également établir une coopération étroite avec les autres institutions et organisations sous-régionales à l'instar de la CEEAC, l'UEMOA, la CEDEAO, la CENSAD et l'Union Africaine. ■



Pierre MOUSSA et Rosario MBASOGO s'entourent des journalistes, ceux qu'ils entendent associer désormais à la vulgarisation du message d'intégration



Le Président Idriss DEBY ITNO encourage Pierre MOUSSA à l'action



Pierre MOUSSA et Rosario MBASOGO dans l'attente de la prestation de serment

QUI SONT LES NOUVEAUX CHEFS DE L'EXÉCUTIF DE LA COMMISSION DE LA CEMAC?

Aux parcours et profils croisés et hétéroclites, le nouveau président et la Vice-présidente de la Commission de la CEMAC forment un tandem bien attelé pour booster le processus d'intégration au sein de l'espace CEMAC



Pierre MOUSSA, une riche carrière au profit de la Commission

son expérience avec les étudiants de l'Université de Dakar et du Centre d'enseignement supérieur de Brazzaville. Dans le répertoire de ses diplômes, on retrouve, une licence en sciences économiques, option économétrie obtenue à l'Université de Paris I Sorbonne, un DESS en Economie et un Diplôme d'Études de Planification de l'IDEP de Dakar au Sénégal.

Dans son pays, Pierre Moussa a connu une brillante carrière administrative et politique. Depuis 1978, il est classé parmi les hauts fonctionnaires Congolais qui détiennent les plus riches parcours de la vie publique congolaise. Ses promotions successives dans la haute administration et au sein du Gouvernement ont été pour l'essentiel orientées vers le couloir de la Planification. Après avoir passé une année comme Secrétaire Général au ministère du Plan, de 1978 à 1979, Pierre Moussa est nommé l'année suivante Ministre du Plan. Il reste dans ce département ministériel jusqu'en 1987 avant de se voir confier le portefeuille du Plan, de l'Economie et des Finances. En 1988, son ministère éclate en deux ministères distincts, mais l'habitué des questions de planification reste jusqu'en 1990 au ministère du Plan. Cette année, il est nommé Premier ministre par intérim. Un poste qu'il ne l'occupa que brièvement. Mais il faut attendre 1997 pour marquer son retour au sein de l'équipe

gouvernementale congolaise. Pendant cinq ans, de 1997 à 2002, l'actuel président de la Commission de la CEMAC a assumé les fonctions de ministre de l'Aménagement du Territoire et du Développement régional. De 2004 à 2007, il a occupé le poste de ministre du Plan, de l'Aménagement du Territoire, de l'Intégration Economique et du NEPAD. Depuis 2009, il assure les fonctions de ministre d'Etat, coordonnateur du pôle économique, ministre de l'Economie, du Plan, de l'Aménagement du Territoire et de l'Intégration.

Pierre Moussa a été aux côtés de l'économiste de renom Samir Amin. Au Congo, il a l'un des acteurs clés de l'élaboration des politiques de développement de son pays. Parmi ses réalisations, on peut citer le Plan quinquennal du développement du Congo (1982-1986), l'Étude prospective « Congo Vision 2025 », la Municipalisation des départements de la Cuvette, de Bazzaville et de la Cuvette Ouest. On le retrouve également au premier plan dans l'élaboration du premier schéma national d'aménagement du territoire.

Parallèlement à cette carrière administrative, Pierre Moussa est un éminent homme politique dans son pays. Il est membre du bureau politique du Parti congolais du Travail (P.C.T), le parti au pouvoir. Le nouveau président de la Commission est marié et père de quatre enfants.

Rosario MBASOGO KUNG NGUIDANG, une jeunesse féminine pour une nouvelle dynamique

À 33 ans, la nouvelle vice-présidente de la Commission est une habituée des dossiers d'intégration

Rosario Mbasogo Kung Nguidang est décemment une âme bien née. A 33 ans, elle se retrouve déjà dans la cour des grands. Pourtant lorsqu'elle achève son cursus académique en 2006 à l'Université de l'Amitié avec les Peuples de Moscou, couronné par une licence en Droit, complétée par un Diplôme en philologie russe, elle ne pouvait pas s'imaginer une belle carrière au sein de la CEMAC. Pendant son séjour russe, elle fut élue meilleure étudiante étrangère en droit et effectua de stages pratiques au tribunal de Kainko-

va, au sud-ouest de Moscou. A son retour de la Fédération de Russie, elle n'a pas attendu longtemps pour se faire confier les hautes responsabilités dans son pays. L'essentiel de sa carrière s'est fait dans les questions d'intégration régionale au sein de la CEMAC et de la CEEAC, du Golfe de Guinée et de l'Union africaine. En 2006, elle est nommée au cabinet du Premier ministre. Elle restera toujours dans le cercle du pouvoir puisque de 2007 à 2009, elle est chef de cabinet du ministre à la primature, chargée de l'intégration sous-régionale et du ministre à la présidence en charge de l'intégration. Elle est ensuite nommée Directrice générale de l'intégration régionale. Pendant quatre ans, de 2006



à 2010, elle a officié au sein de la Cellule communautaire du Programme de Réforme institutionnelle de la CEMAC. Avant sa nomination à la Commission de la CEMAC, Rosario Mbasogo Kung Nguidang s'est bien moulée dans les dossiers d'intégration au niveau sous-régional et continental. En 2011, par exemple, elle a été responsable du sous-comité des réunions et conférences à la rencontre des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine. Elle a également une bonne connaissance de l'Afrique centrale, étant membre de la Grande Commission mixte Guinée-Cameroun et Guinée-Gabon. La vice-présidente de la Commission de la CEMAC est célibataire et mère de deux ans.



Jean MONGO ANTCHOUIN

ALLOCUTION DU PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR DE JUSTICE COMMUNAUTAIRE

Excellence Monsieur le Président de la République, chef de l'Etat, Madame et Messieurs les Membres de la Cour siégeant en audience solennelle, Messieurs les Premiers Ministres de la République du Tchad et de la République de la Guinée Equatoriale, Monsieur le Président du parlement Communautaire de la CEMAC, Monsieur le Président et Madame la Vice-Présidente de la Commission de la CEMAC, Monsieur le Secrétaire Général de la CEEAC, Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Messieurs les Présidents des Hautes Institutions de la République, Mesdames et Messieurs les Ministres, Messieurs les Commissaires de la CEMAC, Monsieur le Secrétaire Général de la BEAC, Monsieur le Président de la BDEAC, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions Internationales et Communautaires, Monsieur le Maire de la Ville de N'Djaména, Monsieur le Gouverneur de la Ville de N'Djaména, Monsieur le Médiateur National, Monsieur le Chef d'Etat-major

Général des Armées, Mesdames et Messieurs les Membres de l'Assemblée Nationale, Mesdames et Messieurs les Membres du Cabinet du Président de la République, du Tchad, Mesdames et Messieurs les Membres du Cabinet du Président de la République du Congo, Messieurs les Membres du Cabinet du Premier Ministre, de la République du Tchad, Mesdames et Messieurs les Membres du Cabinet du Premier Ministre, de la République de Guinée Equatoriale, Monsieur le Sultan de N'Djaména, Monsieur l'Archevêque de N'Djaména, Monsieur le Représentant de la Commission de la CEMAC, Honorables invités, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs.

Répondant aux conclusions de Monsieur l'Avocat Général, je prends la parole au nom de la Cour qui se sent honorée de vous accueillir si nombreux dans cette salle d'audience solennelle de prestation de serment du Président et de la vice-Présidente de la Commission de la CEMAC.

Qu'il me soit permis au nom de cette Institution Juridictionnelle Communautaire, de ses Membres, de son personnel et du mien propre de vous adresser une chaleureuse

bienvenue et de vous remercier de votre disponibilité.

En même temps, la Commission de la CEMAC qui a pris l'initiative et la charge de la présente cérémonie adresse ses remerciements à l'auditoire, en particulier aux assistants qui ont fait le déplacement de N'Djaména et à Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Idriss DEBY ITNO qui malgré ses lourdes charges a tenu d'honorer de sa haute présence cette cérémonie.

Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Distingués invités, les réformes institutionnelles de la CEMAC ont abouti à la mutation des deux Chambres de la Cour de Justice Communautaire en deux Cours distinctes, à la structuration de la Banque Centrale en Gouvernement de la Banque et la transformation du Secrétariat Exécutif en Commission dont l'existence légale a fait l'objet d'un additif au Traité de la CEMAC signé et rendu applicable immédiatement par les Chefs d'Etat réunis en Conférence le 25 avril 2007 à N'Djaména. Appliquant ces réformes, le 11^{ème} sommet des Chefs d'Etat tenu à Brazzaville le 25 juillet 2012 a pris des décisions importantes notamment celles relatives à la nomination du Président et de la Vice-Présidente de la Commission.

La cérémonie de ce jour

consiste à leur installation, tenant lieu d'acte de prise de service prévu par l'Additif au traité de la CEMAC.

Que peut-on attendre de cette Commission ?

D'une manière générale, elle veille à la mise en œuvre de la politique communautaire émanant de la volonté des Chefs d'Etat exprimée dans les traités, les conventions et les actes de la réforme. Ce vaste programme ambitieux de développement de la Communauté exige les ressources humaines et matérielles conséquentes.

Monsieur le Président et

doute vous a prédisposé à la présidence de la Commission de la CEAC, C'est à juste titre que le Président de la République, Chef de l'Etat Congolais, Son Excellence Denis SASSOU N'GUESSO soucieux de l'avenir de la Communauté a porté son choix sur votre personne. C'est pourquoi les Chefs d'Etat de la CEMAC placent leur confiance en vous. Animateur de l'Union économique, représentant de la Communauté, le Président de la Commission en est la cheville ouvrière, assisté des Commissaires et du Vice-Président en particulier.

après avoir solennellement reçu votre serment en présence des plus hautes autorités nationales, des diplomates de la capitale, des hauts représentants des Institutions et des Etats, vous présente des encouragements et des vives félicitations, tout en vous souhaitant bon retour au siège de la Commission à Bangui pour la prise effective de vos exaltantes fonctions.

La Cour donne acte à Monsieur le Greffier de la lecture de :

- l'Ordonnance de désignation de l'Avocat Général ;
- des textes de nomination



La cour au grand complet à la cérémonie de prestation de serment dans la grande salle du Ministère Tchadien des Affaires Etrangères.

Madame la Vice-Présidente, en prêtant le serment d'accomplir les missions de la Commission, êtes-vous disposés d'aller au combat pour le développement harmonieux de la CEMAC ? La réponse est assurément positive et qui réjouit l'assistance et les Etats éclairés par les réquisitions de l'Avocat Général.

Monsieur le Président Pierre MOUSSA, votre stature d'homme d'Etat Congolais étant connue vous a fait participer activement aux travaux des réformes qui ont conduit aux nouvelles Institutions Communautaires. Votre connaissance parfaite en la matière ne faisant aucun

Madame la Vice-Présidente Rosario, votre parcours universitaire et professionnel décrit par l'Avocat Général a motivé Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat de la Guinée Equatoriale, Son Excellence OBIANG NGUEMA MBASOGO à vous désigner à la Vice-Présidence de la Commission dont vous êtes la seconde personnalité. Vous suppléerez le Président en cas d'absence ou d'empêchement. Monsieur le Président et Madame la Vice-Présidente, rassurée des avancées de la Communauté sous votre impulsion, la Cour

de Monsieur le Président et de Madame la Vice-Présidente de la Commission de la CEMAC ;

- reçoit le serment de Monsieur le Président et de Madame la Vice-Présidente et les renvoie à l'exercice de leurs fonctions respectives ;
- donne acte à Monsieur l'Avocat Général de ses réquisitions ;
- dit que de tout, il sera dressé procès-verbal qui sera classé au rang des minutes de la Cour.

Je vous remercie de votre aimable attention.

L'audience est levée./■



Poignée de main entre **Rosario MBASOGO KUNG NGUIDANG** (Vice-Présidente entrant) et **Jean-Marie MAGUENA** (Vice-Président sortant) après la signature du procès verbal de passation de service.

LE VICE-PRESIDENT SORTANT REMET LA CLÉ À LA NOUVELLE EQUIPE

Monsieur le Président ;
Madame la Vice-Présidente ;
Messieurs les Commissaires ;
Mesdames et Messieurs les cadres et agents de la Commission ;
Chers invités ;
Mesdames et messieurs,

Il y a un temps pour tout sous le soleil. Un temps pour entrer et un temps pour sortir. Puisque c'est la règle de la nature, il ne peut en être autrement pour les fonctions que nous sommes appelées à exercer de temps à autres, surtout celles qui relèvent des organisations communautaires comme la nôtre. Ceux qui les animent doivent s'attendre à passer la main pour que chacun puisse mettre ses expériences en valeur pour l'édification d'une organisation dynamique et prospère.

C'est l'occasion de saluer la grande sagesse des plus hautes Autorités de notre sous-région pour la clairvoyance de vue qui les a conduit à opter pour la rotation qui rime bien et mieux avec l'environnement socio-économique de notre monde d'aujourd'hui.

Monsieur le Président,
Mesdames messieurs

Les contraintes budgétaires découlant de la crise économique qui secoue le monde nous laisse très peu de marges de manœuvre et limite parfois les ambitions. Pendant que le volume de travail à accomplir s'accroît, les moyens pour l'exécuter diminuent. C'est pour vous dire combien le sacrifice attendu de nous est énorme. Cet environnement économique international qui se complexifie de jour en jour nous impose une conduite de gestion rigoureuse des maigres ressources, tant matérielles, financières

qu'humaines.

Malgré ces difficultés, je ne doute pas un seul instant de votre dévouement à assumer avec diligence et efficacité vos responsabilités pour l'accomplissement de la noble mission de piloter et de promouvoir les projets intégrateurs et de faire rayonner les idéaux de notre chère Organisation.

Mes collaborateurs d'hier,

Ensemble nous avons été assez audacieux en essayant de faire ce que nous pouvons pour réaliser les vœux les plus chers des plus hautes Autorités et de ceux de nos concitoyens. Nous avons agi pour que les grands chantiers de l'organisation soient mis en œuvre : les réformes institutionnelles, le Programme Economique Régional, la Compagnie Air CEMAC, le Passeport Biométrique CEMAC, entre autres. Il est bien vrai que toute initiative ou action doit être axée sur les résultats, mais que peut-on attendre de satisfaisant si l'on n'a pas les moyens qui accompagnent cette ambition ?

Monsieur le Président,

Sommairement, je dirais que

-le passeport biométrique est un acquis, même si quelques aspects des règles de l'interpol et de sécurités à nos frontières reste à faire ;
-Le PER a été mis en route, bien que le processus de sa mise en œuvre continue avec l'actualisation de certains volets pays ;
-La Compagnie Air CEMAC n'est pas à créer, elle est là, bientôt elle sera comptée parmi les lignes qui desservent notre sous-région ;
-Le programme des réformes institutionnelles a connu un aboutissement très satisfaisant. Mon

remplacement aujourd'hui par vous Monsieur Moussa, en est la preuve. Comme tout processus, quelques aspects auront besoins de retouches ;

-Des études ont été menées pour définir les plans de renforcement de capacité de la Commission. Nous ne sommes qu'au début de l'exécution de certaines mesures préconisées, parmi lesquels le recrutement et la formation du personnel, le renouvellement de l'équipement de travail, pour ne citer que ceux-là.

Si nous devons continuer à faire appel à la volonté politique pour réussir la mission première de notre Organisation, si nous devons continuer à faire appel à un dépassement pour les intérêts que je dirai égoïstes, nous savons tous, que la seule source de financement de l'organisation, la TCI s'avère insuffisante, surtout que son versement par les Etats est très aléatoire. Les problèmes de trésorerie que nous connaissons annihilent considérablement nos efforts à atteindre de résultats tangibles et satisfaisants pour la Communauté. Il est temps de repenser le financement de l'organisation.

Malgré ces obstacles, je ne doute pas un seul instant ni de vos capacités, bien connues de tous, ni des opportunités qui s'offrent à votre équipe. Je veux plutôt signifier par ces rappels que vous devriez vous organiser conséquemment pour mieux avancer.

Le champ est vaste, les attentes tout comme les défis sont incommensurables mais les ressources dont regorge notre sous-région sont immenses, l'espoir est plus que jamais permis.

Je vous souhaite bon vent !!!

CONFERENCE DE PRESSE DU PRÉSIDENT ET DE LA VICE-PRESIDENTE DE LA COMMISSION A L'ISSUS DE LA CEREMONIE



Mesdames et messieurs,
Le modérateur a relevé que nous allons parler de notre ambition de booster l'intégration. C'est peut-être très tôt d'aller aux détails. Cela dit, il y'a des occasions que la Commission avec le soutien des Chefs d'Etats, du Conseil des Ministres et des citoyens de la CEMAC, pourrait valablement, je crois faire avancer les projets intégrateurs. Nous allons le 05 Septembre à Bangui procéder à la passation de service. C'est en ce moment que nous allons rentrer pleinement dans les dossiers, des priorités, des grandes orientations. Nous le savons puisque les Chefs d'Etats l'ont déjà décliné dans leur communiqué final. Mais dans les détails, ce sera donc après la passation de service que, à nouveau, nous allons vous rencontrer pour faire le point et donner notre sentiment sur la situation et sur le devenir de notre communauté. S'il y'a des gens pressés qui veulent dès maintenant connaître tel ou tel aspect, bon nous sommes prêts à leur dire ce que la nouvelle Commission entend faire. Je vous remercie.

Mr le président j'ai retenu le réquisitoire du Président. Il a dit : vous étiez un énorme clé, à un poste clé et à une période clé. Pouvez-vous nous dire aujourd'hui quelles sont les portes que vous allez devoir ouvrir à court, moyen et long termes ? Deuxième préoccupation, Mr le président vous savez que l'Afrique notre

“ IL EST GRAND TEMPS POUR L'AFRIQUE CENTRALE D'IMPULSER DES DYNAMIQUES IRRÉVERSIBLES DANS LE PROCESSUS GÉNÉRAL DEVANT AMENER VERS L'ÉMERGENCE. ”

continent traine le pas. Et vous savais que si L'Afrique traine le pas, c'est toujours les politiques qui ne suivent pas l'action des décideurs. J'aimerais savoir, puisque vos prédécesseurs ont laissé des chantiers dont certains n'ont pas eu un écho favorable, sur quel chantier mettez-vous prioritairement votre action ?

Une vaste question ! De toute façon, nous aurons l'occasion comme je l'ai dit tout à l'heure à Bangui le 05 Septembre de revenir plus en détail sur un certain nombre de points. Vous avez dit moi, homme clé, pour un poste clé à une période clé.

-Homme clé, je ne sais pas, peut-être ma collègue est certainement la femme clé dans les dispositifs actuels ; postes clés, assurément mais à condition que cela repose sur la collégialité, de façon partagée ; non seulement au niveau de la Commission mais au niveau de l'ensemble des institutions et organes de la CEMAC bien sûr.

-Une période clé assurément, je crois qu'il est grand temps pour l'Afrique centrale en particulier d'impulser des dynamiques irréversibles dans le processus général devant amener vers l'émergence. On n'est pas des magiciens, bien sûr, il faudra réfléchir avec les Etats, il faudra réfléchir avec l'expertise de l'Afrique centrale qui existe et qui est même pointue, il faut tout simplement mettre en mouvement ces forces. Il faudra réfléchir avec l'ensemble des organes et institution qui structurent notre communauté. La situation actuellement au niveau africain est caractérisée à mon avis par une orientation vers la croissance économique. Au niveau de notre propre sous-région, CEMAC, tous les pays sont orientés dans une dynamique de croissance, relativement fortes puisque c'est de taux de croissance qui sont de l'ordre de 4 à 5 % et on pense

même qu'en 2012, on pourrait peut-être avoisiner les 6%. C'est peut-être une croissance mais nous la voudrions plus forte pour qu'elle nous permette en effet de lutter efficacement contre la pauvreté pour que l'ensemble des populations de notre sous-région, en tout cas, soit entraînée dans un mouvement général de croissance économique.

Les principaux chantiers, c'est là votre question, que nous aurons à affronter sont divers. Il y'a d'abord, à notre avis, à faire en sorte que l'ensemble des pays signent les textes qui structurent et régissent notre communauté. Nous avons le Traité révisé; nous avons les conventions y relatives. C'est même la tâche la plus facile.

Tous les pays ont fait montre de bonne volonté et de volonté politique pour les signer donc nous engagerons des démarches pour demander aux différents parlements nationaux et aux gouvernements qui ne l'ont pas encore fait d'y pencher en ce moment, pour qu'en 2013, la communauté travaille avec des textes définitifs, adoptés par tout le monde. Deuxièmement, le communiqué final qui pour nous est une feuille de route, qui a été publié à l'issue de la Conférence des Chefs d'Etat est clair sur un certain nombre de chantiers. Nous ferons de la libre circulation, ma collègue et moi, nous en ferons notre propre affaire par ce qu'on ne peut pas concevoir une communauté ou les citoyens ne circulent pas librement, ne se brassent pas, ne se connaissent pas. Il nous faut en effet faire en sorte que la libre circulation des personnes soit effective. Cela implique bien sûr le passeport CEMAC. Le passeport et la libre circulation devraient faire l'objet d'une attention particulière en tout cas dès notre entrée en fonction. Comme d'ailleurs cela est stipulé dans le communiqué

CONFERENCE DE PRESSE DU PRÉSIDENT ET DE LA VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION A L'ISSUS DE LA CEREMONIE (Suite et fin)

final des chefs d'Etats. Il faut aussi essayer d'approfondir la question du droit d'établissement, le libre droit d'établissement des citoyens CEMAC, des promoteurs économiques de la CEMAC dans l'espace territoriale de notre sous-région. Nous avons des projets qui piétinent ou qui ont été adoptés mais que leur concrétisation tarde. Vous les connaissez tous. Je cite quelques-uns seulement en passant: la compagnie Air CEMAC, là tous les Etats sont d'accord, des capitaux ont été déjà sollicités et le capital de l'entreprise a déjà été entièrement souscrit et tous les textes y relatifs ont déjà été pris. L'Etat qui doit nommer le Directeur Général de la société a été désigné, c'est la R.C.A. Et donc il reste maintenant à mettre en mouvement le reste des dispositifs.

Vous savez qu'à Bangui en 2010, les chefs d'Etats de l'Afrique Centrale avaient adopté un important plan de développement de la zone CEMAC appelé PER (Programme Economique Régional) mais qui, depuis reste moins visible en termes de réalisation concrète sur le terrain.

Je crois que l'équipe sortant a fait ce qu'elle pouvait pour sensibiliser les gouvernements et les peuples de notre sous-région. Il appartient à l'équipe qui rentre de faire en sorte

que la réalisation, l'exécution du Programme Economique et Régional soit vraiment au cœur des préoccupations. J'ai écouté le Premier Président de la Cour insister à raison là déçu : faire en sorte que l'amélioration des conditions de nos populations devrait être au centre de nos préoccupations. Le PER vise justement cet objectif : doter la sous-région des infrastructures nécessaires, des corridors d'intégration physique pour permettre aux produits de la sous-région de bénéficier d'une compétitivité accrue grâce justement à la mise en place de ces

corridors d'intégration physique, entre autres. On peut dire que le PER fera l'objet d'une attention particulière.

Tout cela dépend aussi des financements de la CEMAC. Le financement de l'Organisation sera vraiment une question centrale qu'il nous faudra prendre à bras le corps.

Au total, nous disons ceci : que la communauté, pour imprimer un mouvement plus fort vers l'avant, doit s'appuyer sur ses deux jambes. J'ai déjà eu l'occasion de dire quelque part, la première jambe c'est la volonté politique des Etats, bien sûr c'est la volonté politique des gouvernements pour appuyer la communauté. Et la deuxième jambe est naturellement la capacité de la commission. Je crois que si ces deux jambes se consolident, d'un côté la volonté politique des

Réponse de la Vice-Présidente : En ce qui concerne la question posée par le journaliste Equato-Guinéen, je crois, comme l'a dit mon collègue, le monde est en train d'évoluer. La preuve c'est qu'une femme est nommée Vice-Présidente au niveau centrale de l'organisation. C'est quand même un grand pas vers l'avant. Par rapport aux attentes, comme l'a dit mon collègue il y'a des projets et des actions en cours, il y'a des textes qui sont adoptés, le traité révisé, les conventions et d'autres documents juridiques. Il y'a certainement de vides à combler, nous essayerons de faire ratifier les textes qui ne le sont pas encore et faire exécuter certaines obligations : certains projets comme la libre circulation ou la ratification des textes ou encore le PER. Le PER représente la clé de la communauté vers l'émergence.

Nous comptons sur l'appui des Etats. Je ferai de mon mieux pour mettre en valeur les priorités et en même temps faire le plaidoyer pour l'amélioration des conditions des femmes dans la sous-région qui ne sont pas contradictoire aux intérêts des hommes. On apprend toujours, en

collaboration les membres de la commission, nous travaillerons ensemble en respectant les principes de la collégialité dans la prise des décisions consensuelles. Parlant des priorités on peut d'emblée citer la libre circulation. Certaines actions sont déjà en cours juridiquement par ce qu'on ne peut pas parler d'une économie forte sans mouvement de personnes. Reconnaissons que c'est long processus qu'il faut suivre et respecter.

Il y'a déjà un calendrier établi, on espère bien qu'au fur et à mesure, nous pourrons œuvrer pour atteindre cet objectif principal... ■



Le Président et la Vice-Présidente de la Commission de la CEMAC face à la presse

Etats pour aller d'avantage dans le sens de l'intégration et l'autre une bonne gouvernance au niveau de la Commission avec des capacités renforcées, on pourra je crois certainement parier sur un avenir radieux du niveau du processus d'intégration économique.

Je reviens sur les impératifs, pourquoi devons nous croire qu'on peut faire mieux, et surtout faire en sorte que la collégialité, la bonne gouvernance, la répartition juste des projets, seront désormais au rendez-vous et comment aller vous contribuer ?

DES CHANTIERS URGENTS

La mise en circulation du passeport CEMAC biométrique, le démarrage des activités d'Air CEMAC et la mise en œuvre du Programme économique régional sont les attentes pressantes des Etats et des peuples de la CEMAC.

1. La libre circulation des personnes et passeport CEMAC

Parmi les préoccupations récurrentes des 44 millions d'habitants de la Communauté, figure la libre circulation des personnes et des biens. « On ne peut pas concevoir une institution Communautaire sans que la libre circulation des personnes » pense Pierre Moussa à l'entame de ses nouvelles fonctions. Au moment où le nouveau président prend ses fonctions à Bangui, quatre pays sur six, le Cameroun, le Tchad, le RCA et le Congo, mettent déjà en œuvre le principe de la libre circulation des personnes. Les deux autres, le Gabon et la Guinée équatoriale, mettent en avant certaines préoccupations d'ordre sécuritaire pour justifier leurs réticences. Il faut donc vaincre les forces d'inertie, les reflexes identitaires et les égoïsmes nationaux pour que la libre circulation des personnes ne reste plus au niveau des déclarations d'intention mais qu'elle devienne une réalité vécue par les populations des différents Etats membres. Le nouveau Président a avec lui des instruments juridiques qui lui permettent d'interpeller les Etats membres qui traînent les pas. La concertation entre les forces de l'ordre

et l'harmonisation des procédures sont également rangées parmi les solutions aux barrières matérielles et psychologiques entre les Etats membres.

La libre circulation des personnes doit être matérialisée par l'établissement du passeport CEMAC biométrique. En quittant Bangui, les chefs d'Etat ont instruit la Commission de donner un coup d'accélérateur à l'émission de ce document. L'appui d'Interpol pour la concrétisation de ce vieux projet a été salué par les chefs d'Etat. Pierre Moussa devra ainsi œuvrer à l'établissement sécurisé et à l'accessibilité du passeport biométrique CEMAC par les Etats membres. Ce document qui matérialise la libre circulation

des personnes dans l'espace CEMAC pourra booster le processus d'intégration dans la sous-région. L'évaluation de sa mise en œuvre fera partie de l'agenda de la prochaine rencontre des chefs d'Etat à Libreville au Gabon.

2. Le démarrage effectif de la compagnie Air CEMAC

La nouvelle présidence de la Commission devra également classer parmi ses priorités, le démarrage effectif des activités de la Compagnie aérienne Communautaire Air CEMAC. Un projet qui patine depuis plus de quinze ans. Il incombe au nouveau président de la Commission de



Visite des locaux de la Commission

finaliser les négociations avec le partenaire industriel et stratégique afin que ce projet sorte des tiroirs de l'institution. On se rappelle que les négociations avec les précédents partenaires pressentis, à savoir SN Brussels puis South African Airways n'ont pas abouti. Ces partenaires avaient imposé Douala comme siège de la compagnie sous-régionale en création. A Bangui, les chefs d'Etat ont décidé que Brazzaville devra abriter le siège d'Air CEMAC. A Bangui, les débats ont achoppé sur la part de l'espace que devait avoir la future compagnie dans l'espace CEMAC. Les ministres se sont finalement accordés sur la régulation du transport aérien en zone CEMAC. Les chefs d'Etat ont recommandé à la Commission

de boucler dans les meilleurs délais les négociations avec le nouveau partenaire, Air France, dans un esprit de libre et saine concurrence avec les compagnies nationales.

3. L'exécution du PER

Le nouveau Président de la Commission devra s'atteler à la réalisation de la vision 2025 de la CEMAC qui fonde le Programme économique régional (PER). Le PER constitue la nouvelle philosophie de développement en Afrique centrale et qui vise à faire de la CEMAC « un espace économique intégré et émergent où règnent la sécurité, la solidarité et la bonne gouvernance au

service du développement humain ». Le PER CEMAC qui se décline en 5 axes, 12 objectifs stratégiques, 29 programmes et 108 projets présente un agenda d'émergence qui va de 2010 à 2025. Pierre Moussa aura donc la lourde tâche d'œuvrer pour la mise en place, avec le soutien des chefs d'Etat de la CEMAC, du Fonds Emergence CEMAC qui doit garantir un financement pérenne du PER.

4. L'unicité du marché financier régional

Le rapprochement des deux places boursières de Douala au Cameroun et de

Libreville, au Gabon constitue l'un des défis de la nouvelle Présidence de la Commission de la CEMAC. On se rappelle qu'en 2010, à Bangui, les chefs d'Etat avaient insisté sur l'harmonisation et même la fusion des deux bourses. Mais les choses n'ont pas bougé jusqu'ici. Au terme du dernier sommet, la conférence a souligné la nécessité de mettre fin à l'existence de ces deux marchés financiers dans l'espace CEMAC. Les chefs d'Etat ont notamment recommandé aux différents acteurs de s'inspirer de la BAD. Le Président de la Commission devra utiliser son entregent pour rapprocher les parties et trouver une voie qui puisse jouer pour le développement économique de l'espace CEMAC. ■